



AUTORISATION PARENTALE

Saison 20....-20....

Je soussigné M. Mme

Responsable légal du joueur mineur

Né le / /

L'autorise à **pratiquer le rugby au sein de PAYS DE LOURDES XV** et à **participer aux sorties prévues** dans le cadre des activités du Pôle de Formation du club (entraînement, matchs, tournois, autres activités programmées, ...).

Je m'engage à prendre connaissance et à signer la charte de l'école de rugby.

De plus, j'autorise un parent ou un membre de l'encadrement de PAYS DE LOURDES XV à le transporter dans son véhicule personnel ou dans un véhicule du club.

A

Le / / 20....

Signature :

***** IMPORTANT *****

Pour compléter l'inscription de votre enfant à l'école de rugby Pays de Lourdes XV, veuillez ramener le plus rapidement possible, à l'éducateur référent de votre enfant, la liste des documents ci-dessous :

- Le **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du rugby, complété et signé par un médecin.
- La **fiche de renseignement**.
- La fiche **autorisation de soin**.
- La fiche **droit à l'image**.
- La **charte de l'école de rugby**.
- Un chèque de 80 € (ou 70 €/enfant pour 2 enfants et plus) et 70€ pour les M6 (Cotisation d'adhésion*).

Pour les nouveaux licenciés :

- La photocopie de la page du livret de famille concernant l'enfant ou de la carte d'identité.
- Deux photos d'identité (Ecrire le nom et prénom au dos).

*En échange de cette cotisation le club paie la licence-assurance, les déplacements en car pour les matchs, met à la disposition du joueur un maillot (lors des matchs), un short et une paire de chaussettes.

Un goûter sera proposé après chaque entraînement.

Un tee-shirt est offert par l'école de rugby à chaque enfant.

Les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée peuvent avoir une aide DDJS ou une réduction pour plusieurs enfants. En cas de difficultés financières, nous contacter afin de nous accorder sur un paiement en plusieurs mensualités.